



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 25019

Texte de la question

M. Pascal Popelin attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la faible proportion de jeunes qui partent en vacances chaque année, en particulier ceux issus de quartiers populaires. Au total, ce sont près de 39 % des jeunes - soit 3 millions - qui sont concernés. Ce constat préoccupant a conduit le ministère à engager une expérimentation visant à promouvoir « l'accès aux vacances pour tous » en s'appuyant sur deux régions pilotes (Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées) qui se sont mobilisées en étroite collaboration avec de nombreux partenaires et associations sportives pour faire partir au ski 250 jeunes âgés de 18 à 25 ans. Compte tenu du succès de cette opération, il souhaiterait connaître la position de la ministre quant à la généralisation de cette expérimentation aux autres collectivités, qui pourrait profiter notamment à l'Ile-de-France et plus particulièrement au département de la Seine-Saint-Denis.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la mission sur le droit aux vacances pour tous confiée à Mme Buisson en novembre 2012, deux périodes ont été dédiées à des expérimentations au bénéfice de publics non-partants afin d'évaluer les freins à l'accès aux vacances et de proposer des solutions innovantes pour répondre aux demandes, dont les problématiques financières. Trois expérimentations ont été menées pendant les vacances d'hiver pour faire partir à la montagne des jeunes qui n'avaient jamais pratiqué le ski : deux portées par les régions Midi-Pyrénées (du 18-22 mars) et Rhône-Alpes (de mi-mars jusqu'à la fin de la saison d'hiver) ; une troisième portée par l'association de vacances de la mutualité agricole (AVMA), partenaire de la mutualité sociale agricole (MSA), à Cauterets (Hautes-Pyrénées). Les éléments d'appréciation recueillis montrent le bénéfice de ces séjours pour une population habituellement éloignée des vacances. Une deuxième phase d'expérimentation à destination des jeunes, des familles monoparentales et des personnes handicapées a été conduite pendant toute la période d'été jusqu'à la mi-septembre par les régions déjà impliquées dans l'expérimentation hiver (Rhône-Alpes), mais aussi par d'autres régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur en particulier). Ces expérimentations feront l'objet d'une évaluation approfondie dont les résultats seront présentés par Mme Buisson dans son rapport à la ministre avant la fin de l'année 2013. Cette évaluation permettra notamment de vérifier si les freins financiers constituent le seul élément de blocage ou s'il convient d'agir sur d'autres éléments (freins culturels, freins liés aux partenaires, place des jeunes dans les priorités des missions locales, communication...). Les conclusions tirées de l'ensemble des expérimentations permettront en outre de définir les conditions dans lesquelles ces expérimentations pourraient être généralisées à l'ensemble des régions.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25019

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Artisanat, commerce et tourisme

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4310

Réponse publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13228